

Lettre de mon Mougins



Le journal de l'association Ensemble, vivre Mougins

n°16

janvier 2015

ÉDITO

L'année 2014 vient de s'écouler avec bien des difficultés pour bon nombre de nos concitoyens.

A Mougins, nous ne sommes pas sur une autre planète ; même si le revenu moyen des ménages est plus élevé qu'ailleurs, nous subissons les effets de la crise.

Plusieurs faits ont marqué l'année écoulée :

Le renouvellement du conseil municipal où deux conseillers de la liste Mougins autrement ont été élus et ont commencé leur travail. Il faut reconnaître leur rôle d'opposition et de proposition dans une commune où la majorité est écrasante et directive.

Dans le même temps la communauté d'agglomération se mettait en place sous le nom des Pays de Lérins.

Au sommaire :

– Edito	p1
– Logements sociaux	p1
– Ballade dans mon Mougins	p2
– Des aires de covoiturage	p2
– le train Grasse Cannes	p3
– Ce qui se fait ailleurs	p3
– Espaces boisés classés	p3
– L'économie collaborative	p4
– Notre association	p4

Beaucoup de décisions importantes passeront par cette nouvelle instance. A ce jour son activité est plutôt opaque par manque d'informations et de démocratie ; nous souhaitons vraiment que ces activités se passent au grand jour et non pas dans les cabinets fermés des élus.

Juillet 2014 : Aboutissement d'une longue procédure contre le plan local d'urbanisme (PLU) depuis 2011. Le jugement rendu a rejeté la requête de notre association. Nous ne partirons pas en appel faute de pouvoir faire face à un travail juridique de grande ampleur. Cependant nous avons le sentiment de défendre une cause juste et d'avoir contraint nos adversaires à se justifier difficilement. Le PLU étant mis depuis 2013 en révision générale, ce sujet reviendra dans le débat et nous ne lâcherons pas sur la défense des terres agricoles, des espaces naturels, du droit au logement et des transports de qualité.

Notre association a décidé de continuer ses réflexions et ses actions sur la vie de notre commune et de le faire avec encore plus de débats et de convivialité pour que chacun y trouve son plaisir tout en recherchant la qualité de notre travail.

Enfin, avec cette nouvelle année qui s'engage l'association EVM souhaite une bonne année et tous ses vœux à l'ensemble des Mouginois.

Pour EVM, le Président, Pierre Desriaux

Et si Mougins respectait la loi !

Une loi impose aux municipalités de définir un objectif de construction de logements sociaux qui ne peut être inférieur à 20% du nombre de résidences principales.

Nous en sommes bien loin. En 10 ans, Mougins est passé de 3% à 6,6%.

Or nous avons les espaces nécessaires pour construire des logements sociaux bien intégrés.

De quoi a donc peur Monsieur le Maire ? Que Mougins soit ouvert à tous, aux jeunes, aux salariés ?

Nous ne voulons pas être un ghetto pour les revenus élevés.



SAVIEZ VOUS QUE 8 % de la richesse mondiale, soit environ 6 000 milliards d'euros, sont détenus par des particuliers dans des paradis fiscaux ?

Ensemble, vivre Mougins. Association loi 1901. N°0061018850

1206 chemin du Belvédère – 06250 Mougins – Tél. 04 93 45 60 64

Email : evm@ensemblevivremougins.com - site : www.ensemblevivremougins.com

Balade dans mon Mougins : à pied sur les chemins de notre commune.

De La Peyrière par le chemin de la Bouillide nous atteignons la forêt de la Valmasque jusqu'à la limite de la commune de Mougins et retour par la lisière du Font de l'Orme. Première surprise : le chemin communal est barré par un portail et nous devons franchir le portillon qui est bloqué la nuit, nous dit-on. Le parcours est magnifique avec les lumières de l'automne et la forêt qui offre un espace de silence et de tranquillité. Quelques rencontres avec des cyclistes en VTT qui apprécient ce circuit. Nos amis en furetant dans les taillis découvrent des champignons de saison jolis mais pas comestibles.

M. Gilles Chomel, représentant le site de l'Ecolomobile nous explique les difficultés à conserver des chemins de randonnées pédestres en libre accès et sans interruption sur de nombreux sites de notre région. La question des portails sur un chemin public fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif. Nous, EVM, émettons le vœu que l'aménagement des cheminements piétons ne soit plus une contrainte mais un objectif pour nos élus majoritaires.

La Balade nous conduit sur un secteur que la commune de Mougins comme celle de Valbonne

ont classé en zone à ouvrir à l'urbanisation dans le cadre des projets d'extension de Sophia Antipolis. La qualité de cet espace naturel faisant partie intégrante de la forêt de la Valmasque mérite absolument d'être sauvegardée.

Nous estimons que le développement de Sophia doit être revu avec le projet Sophia 2030 où le principe est de recentrer et densifier des espaces bien desservis par les transports en commun. Nous pensons que cette orientation doit s'accompagner d'une meilleure préservation des milieux naturels et non pas servir exclusivement les appétits de développement urbain.

La promenade s'est terminée par un apéritif offert par l'association EVM et un pique nique convivial.



À messieurs les élus de la CAPL : à quand des aires de covoiturage aux bretelles d'autoroutes ?

A défaut d'aire de covoiturage, on squatte le parking de quelques commerces et le long du chemin du Belvédère, en attendant mieux ! Aucune aire de covoiturage à Mougins-Le Cannet-Cannes, à l'heure du développement fabuleux des modes de partage : en effet, BlaBlaCar.fr et Covoiturage-libre.fr se portent bien. Des millions de voyageurs se transportent à moindre frais, en faisant plus ample connaissance. Depuis sa création de 2004 à 2012, le covoiturage a permis une économie globale de 182 millions d'euros aux usagers et a généré près de 30 millions de rencontres. De quoi faire pâlir de jalousie la SNCF. Internet a pris le relais parce que pour beaucoup, ces systèmes ont remplacé le transport en commun qui pêche tant dans notre beau pays.

Pourquoi rien ici ? Du Jura à la Gironde en passant par la Manche, il existe des schémas départementaux pour la création d'aires de covoiturage... Rien de tel dans le 06. A Rennes, Nantes, Bordeaux, Angers, Tours et Clermont-

Ferrand, on a créé des aires de covoitages et rien dans les parages ? Oui c'est vrai ici le terrain est plus cher mais est-ce la faute aux contribuables si nos élus ne collaborent pas en faisant l'union quand il le faut ? Ils ont le pouvoir d'exproprier, de préempter ... mais surtout ils semblent ignorer les nouveaux modes de communication et ne connaissent pas la crise du pouvoir d'achat qui touche les habitants modestes. Il existe pourtant une taxe pour les constructeurs (cf. Code de l'Urbanisme) et un privé peut payer jusqu'à 12195 € de participation pour non réalisation d'aires de stationnement. Chiche qu'on l'applique pour nos collectivités ? Allez... ! On leur pardonnerait même ne pas goudronner les places de l'aire de covoiturage souhaitée - s'ils se décidaient à s'unir (une fois n'est pas coutume !) - pour acheter un terrain, et le consacrer au covoiturage, avec une simple indication : « Aire réservée au covoiturage ».

Merci d'avance !

Train Grasse Cannes Vintimille : les travaux MAINTENANT !

Malgré les retards à répétition des trains, la ligne TER Grasse Cannes est un outil formidable contre les pollutions engendrées par nos déplacements et les embouteillages sur nos routes, matin et soir. Quand nous avons appris que Réseau Ferré de France avait décidé de reporter les travaux qui permettront un train toutes les demi-heures et la suppression du passage à niveau entre Mougins et Mouans-Sartoux, nous n'avons pas compris. RFF explique que les travaux de sécurisation des voies partout en France sont plus urgents que les travaux de modernisation de notre ligne, et qu'il est impossible de faire les deux maintenant. Lors du comité de ligne de fin novembre, nous avons appris également qu'il faut d'abord terminer les lignes grande vitesse.

La France compte plus de 3 millions de chômeurs. L'investissement dans les grandes infrastructures de transports collectifs est bon pour l'emploi et bon pour l'environnement. Pour les travaux Grasse-Cannes, les fonds sont disponibles. Pourquoi ne pas embaucher massivement et faire travailler les entreprises pour réaliser tous les travaux maintenant ? Et pourquoi ne pas reconstruire par la même occasion la gare de Mougins, qui existait auparavant et qui serait plus que bienvenue pour permettre aux Mouginois de profiter également de cette possibilité de laisser la voiture au garage.

Ce qui se fait ailleurs

Nous avons trouvé dans d'autres villes en France de bonnes idées pour améliorer notre quotidien à Mougins :

- le quartier des Pins à Vitrolles a réhabilité 330 logements sociaux : Isolation des façades, remplacement des fenêtres, amélioration de la ventilation et installation de chaudières à condensation, ont permis de faire baisser sensiblement les charges des locataires.
- démocratie participative à Vence : création de neuf commissions extra-municipales ouvertes à tous les habitants qui vont se réunir plusieurs fois par an et qui auront un réel pouvoir de proposition, notamment en matière de circulation, d'aménagement urbain, de tourisme, d'environnement et de développement durable.
- Développement de terres agricoles à Cannes : des parcelles cultivables sont louées par la ville à des agriculteurs pour favoriser les circuits courts et l'économie locale.
- Création d'une pépinière d'éco-entreprises à Bordeaux : ces entreprises ont un objectif commun: diminuer l'empreinte écologique de leurs activités en mutualisant leurs moyens et créer des synergies économiques novatrices en termes environnementaux, culturels et sociaux.
- Réduction des déchets à Besançon : diminution de 30 % en 5 ans par la mise en place de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères en fonction du volume et du poids des déchets non triés de chaque foyer. La facture du traitement des déchets pour les habitants a été divisée par deux.
- Subvention municipale de 300 € à Cannes pour l'achat d'un vélo électrique.

Bréguières, les espaces boisés classés détruits : réactions

Depuis novembre 2012, l'association EVM dénonce la suppression de près de 11000 m² d'espaces boisés classés, par une entreprise de concassage aux Bréguières.

Notre association, devant le manque de réactions des autorités, a saisi le préfet le 23 août 2013. La réponse de M. le Préfet nous fait connaître que deux procès verbaux ont été établis et qu'un arrêté interruptif de travaux a été pris le 25/07/2013. Le TGI de Grasse est saisi mais le secret de l'instruction ne lui permet pas d'en dire plus. Certes toute personne qui subit un préjudice peut se porter partie civile. Depuis plus de nouvelles.

A l'occasion d'un conseil municipal, le maire questionné indique qu'il a réglé la question des nuisances sonores par un accord avec le contrevenant, cependant l'espace boisé classé semble définitivement détruit.

Nous constatons une lenteur et une opacité très inquiétante pour cette affaire. Dans l'état, les Bréguières montrent une vitrine peu accueillante pour les visiteurs des Alpes Maritimes se déplaçant sur

l'autoroute. Au lieu de s'engager dans une requalification du secteur, nos élus et les services de l'État semblent impuissants à régler les problèmes. Sans doute rêvent-ils de l'urbanisation des Bréguières avec d'énormes embouteillages.

Nous espérons que la raison reviendra, mais soyons sûrs que l'opinion des habitants de Mougins devra peser encore plus lourd.



Zone bleue : 11 000m² d'espaces boisés classés détruits.

L'économie collaborative s'invente en France

Consommation collaborative, production distribuée, finance participative, éducation et savoir ouverts. Ces mouvements nés de la rencontre de l'innovation numérique et sociale sont les piliers d'une nouvelle économie : l'économie collaborative.

La France est un pays pionnier en la matière.

« Ce n'est pas une crise, c'est un changement de monde », prophétisait le philosophe Michel Serres. Cela fait plus de cinq ans que dure la crise, et l'économie française ne semble montrer aucun signe d'amélioration. Et s'il était temps de tout réinventer ? Alors que la banque Lehman Brothers s'effondrait et emportait l'ancien monde dans sa chute, quelques poignées d'enthousiastes anonymes, éparpillés un peu partout entre l'Europe et les États-Unis, commençaient à expérimenter des façons inédites de consommer, fabriquer et échanger. Partage de voiture, échange d'appartements, recyclage d'objets, alimentation en circuits courts... Ces nouvelles pratiques avaient tout du système D. « *En temps de crise on se débrouille, rien de nouveau sous le soleil !* », pouvait-on entendre alors.

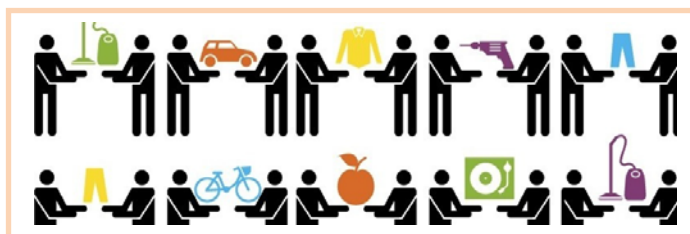
Quelques années plus tard, l'économie collaborative n'a plus grand chose du système D et s'apparente de plus en plus à un laboratoire de nouveaux modèles socio-économiques, centrés sur les échanges en pair-à-pair. La finance participative enregistre une croissance de 100% par an et BlaBlaCar, leader mondial du covoiturage, transporte déjà un million de personnes par mois en Europe.

Un modèle dynamique

A la croisée de l'innovation sociale et de la culture numérique, l'économie collaborative est à la fois un secteur dynamique, un modèle de transition et un choix de société. Elle pèserait déjà plusieurs dizaines de milliards d'euros. Surtout, elle laisse entrevoir la création d'emplois qualifiés, la revitalisation de l'économie locale, la réduction de l'empreinte énergétique des ménages et des entreprises, ou encore la réappropriation par les citoyens de leurs villes.

La France est une terre d'accueil propice pour cette nouvelle économie.

Y-a-t-il de telles initiatives à Mougins ? Faites nous les connaître.



EVM, notre association

L'association Ensemble Vivre Mougins a été créée en juin 2001 à la suite des élections municipales de mars 2001. Elle rassemble les personnes qui veulent agir pour que la gestion de la commune soit l'affaire de tous. Elle est laïque, favorise l'esprit civique, la démocratie et les droits de l'homme ; elle contribue au développement culturel et social et à la défense de l'intérêt collectif des Mouginois.

Ses membres sont des citoyens intéressés par la vie de la commune. Elle accompagne le travail des élus municipaux de la liste de gauche, écologiste et citoyenne constituée en 2008 et en 2014 sous le nom de « Mougins Autrement ».

Notre Conseil d'Administration est ouvert à tous les adhérents, et se réunit une fois par mois, pour discuter des questions concernant la commune. Un groupe se réunit également, au local des élus, pour préparer collectivement les conseils municipaux.

Outre ces réunions régulières, l'Association est visible sur son site internet, et édite la « Lettre de mon Mougins ».

Une fois par an, elle organise la « Balade de mon Mougins », conviviale, ouverte aux non-adhérents, et toujours centrée sur une problématique municipale : nous avons commencé par une balade sur la voie ferrée de la ligne Cannes-Grasse, alors qu'à cette époque la mairie était farouchement opposée à son ouverture ! Nous avons également marché sur le site prévu pour IKEA.

Cette année, nous avons exploré les sentiers à sauvegarder.

Nous organisons également les « Rencontres de mon Mougins », débats sur des sujets de société ; la dernière a eu lieu sur la question des rythmes scolaires, et s'est terminée par un repas de près de 30 personnes au restaurant Le Provençal.

Prochainement, pour accompagner la rénovation du « Cœur de Mougins », et l'aménagement du « Pôle Culturel », pour montrer à la fois notre intérêt et notre vigilance, nous comptons réaliser un documentaire qui suivra la transformation de notre ville.

**N'hésitez pas à nous rejoindre,
à visiter notre site, et à nous contacter.
ENSEMBLE, c'est NOUS TOUS,
VOUS TOUS !**



Email : evm@ensemblevivremougins.com
site : www.ensemblevivremougins.com

Pour nous soutenir et participer

Adhésion à l'association EVM

Nom, Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Cotisation annuelle de 25€ — À retourner à :

Association EVM 1206 chemin du Belvédère 06250 Mougins